

Lyon, le 13 avril 2022

Objet : Commission géographique Isère-Drôme-Ardèche

Madame, Monsieur,

En tant qu'acteur impliqué dans la mise en œuvre des politiques de l'eau, vous êtes membre de la commission géographique Isère-Drôme-Ardèche du comité de bassin Rhône-Méditerranée.

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine réunion de cette commission géographique, qui se tiendra :

Le jeudi 12 Mai 2022
DE 10h00 à 13h (accueil à partir de 9 h30)
Salle «L'Ensemble» à Chatuzange le Goubet (26)

Cette séance sera dédiée à la présentation et au lancement de la mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2022-2027 et du programme de mesures (PDM) associé, adoptés à l'unanimité par le comité de bassin le 18 mars dernier.

Le contenu du SDAGE sera illustré avec deux séquences thématiques : le SDAGE et l'adaptation au changement climatique, au travers des exemples de la gestion quantitative de la ressource et de la restauration des milieux.

Pour chaque séquence seront présentés :

- ✓ les objectifs et dispositions du SDAGE ;
- ✓ les possibilités de financement offertes par l'Agence de l'eau dans le cadre de son 11^{ème} programme révisé ;
- ✓ une mise en perspective de la dynamique sur le territoire ;
- ✓ et un témoignage illustrant comment peuvent être mis en œuvre localement ces objectifs du SDAGE.

Chaque séquence sera accompagnée de temps d'échanges avec les participants.

Un buffet sera servi à l'issue de la réunion.

Afin d'organiser au mieux la commission géographique, je vous remercie de vous inscrire préalablement à cette réunion avant **le 5 mai 2022** en remplissant le bulletin de participation accessible dans le mail d'invitation.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

La Présidente de la commission géographique,



Anne-Sophie OLMOS